



La Bastide des Jourdans

GARDERIE PERISCOLAIRE

Chers parents,

La garde de votre (vos) enfant (s) peut être assurée par la municipalité dans l'enceinte du Groupe scolaire E. ARNIAUD:

Le matin de 7 h30 à 8 h 30

Le soir de 16 h 00 à 16 h 30

Le soir de 16 h 30 à 17 h 30

Le soir de 17 h 30 à 18 h 30

Le mercredi matin de 7 h 30 à 9 h 15

A compter du 04 Septembre 2017 modification tarif garderie

- 2.00€ le matin
- 1.00€ de 16h00 à 16h30
- 3.00€ de 16h00 à 17h30
- 4.00€ de 16h00 à 18h30

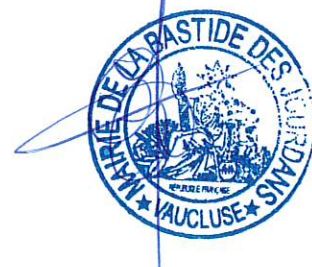
Pour inscrire vos enfants à la garderie péri-scolaire :

Veillez remplir la fiche ci jointe et la rapporter, complétée et signée (recto et verso) en mairie **avant le 20 Août 2017 impérativement**. Ainsi que « l'autorisation de sortie non accompagnée » ci après dûment complétée et signée.

IMPORTANT : Ne pas oublier de cocher les jours et horaires de garde souhaités dans la Grille de présence de l'enfant

En espérant que ce service puisse satisfaire les attentes du plus grand nombre, je vous prie d'agrèer, chers parents, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire
Michel RUFFINATTI**





FICHE D'INSCRIPTION GARDERIE 2017-2018

NOM, prénom du/des représentant(s) légal :

Adresse :

NOM, prénoms de l'enfant :

N° de téléphone Domicile / père :	mère :
N° de téléphone Travail / père :	mère :
Adresse mail / père :	
Adresse mail / mère :	

Grille de présence de l'enfant

Merci de cocher les jours et horaires durant lesquels votre enfant sera confié à la garderie.

JOUR	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7H30 - 8H30					
7H30 - 9H15					
16H00-16H30					
16H00-17H30					
16H00-18H30					

Autres personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM et N° de téléphone du médecin traitant :

Allergie ou antécédents médicaux à signaler :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

N° de sécurité sociale (ou autre organisme)

N° assurance scolaire ou extra scolaire

Joindre ATTESTATION



AUTORISATION DE SORTIE NON-ACCOMPAGNEE

Je soussigné

Demeurant

Agissant en qualité de père, mère, responsable (1) de l'enfant.....

Autorise cet enfant à quitter **seul** la garderie périscolaire à 18h30 pour regagner sans accompagnement mon domicile.

Je dégage par conséquent la garderie périscolaire de toutes responsabilités concernant les éventuels accidents qui pourraient se produire sur son chemin de retour.

La Bastide des Jourdans, le
Signature de parents

(1) rayer les mentions inutiles

AUTORISATION d'HOSPITALISATION

Je soussigné....., agissant en tant que mère, père, représentant légal (1) de l'enfant, autorise le personnel de la garderie péri-scolaire de la Bastide des Jourdans à prendre les mesures qui s'imposent en cas d'urgence et, le cas échéant, à faire hospitaliser mon enfant au Centre hospitalier de Pertuis.

La Bastide des Jourdans, le
Signature des parents :

(1) rayer les mentions inutiles